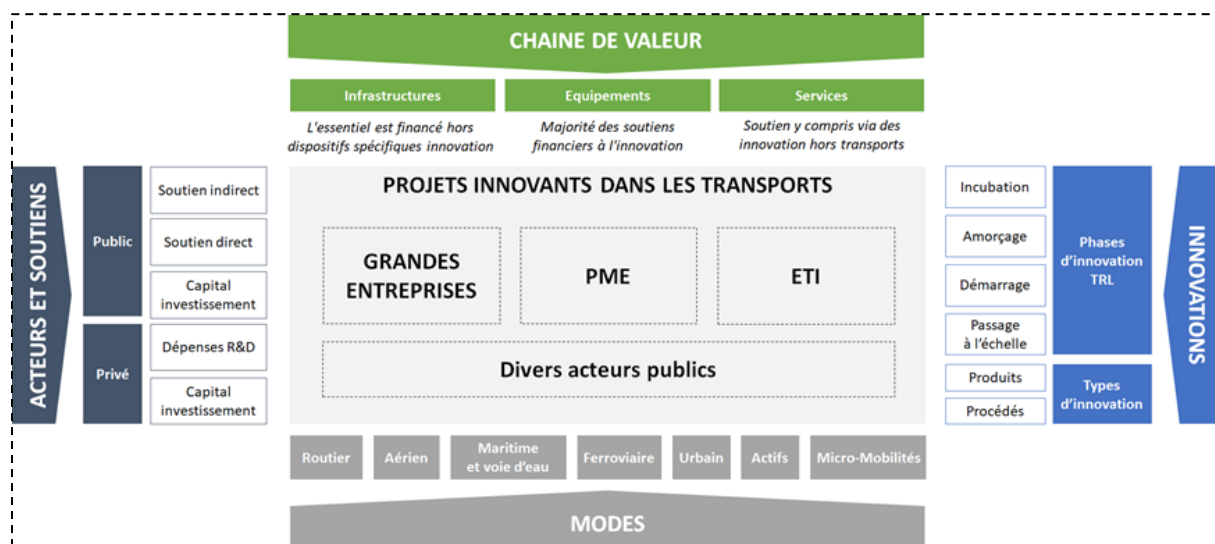


Soutien financier à l'innovation pour les transports

Fiche de synthèse en date du 15 juillet 2024

Inaugurée fin 2021, l'agence de l'innovation pour les transports (AIT) a pour mission de fédérer son écosystème et de soutenir l'innovation. L'agence réunit, au sein d'un **club des financeurs**, des acteurs reconnus en matière de soutien à l'innovation. Dans ce cadre, elle a confié à Mensia Conseil avec l'appui de Ramboll, la **mission de cartographier le financement de l'innovation pour les transports et d'établir un diagnostic, partagé au sein du club, du dispositif financier français de soutien**. Ce diagnostic est désormais l'un des outils de travail des membres du club des financeurs. L'objet de cette fiche est de valoriser les principaux résultats de la première phase de cartographie.



Source : Mensia Conseil et Ramboll, 2023

Les financements privés

La performance de la France dans le secteur des transports est significative en termes de **compétitivité et d'emplois** (18% du PIB, balance commerciale excédentaire, tirée par l'aéronautique), et repose sur plusieurs grands groupes ancrés en France et leaders dans leur domaine (Airbus, Alstom, CMA CGM, Dassault, GTT, Michelin, Renault, Safran, SNCF, Stellantis, Thales, Valeo, Vinci...). **Ceux-ci investissent chaque année près de 9 milliards d'euros dans la recherche, le développement et l'innovation pour les transports**. De nombreuses acteurs émergents du secteur des transports figurent en outre parmi les 125 lauréats French Tech 2030 (Ayro, Elixir Aircraft, Whylot, Urbanloop...).

Il convient de souligner que **l'investissement en capital se développe**. On trouve encore peu de fonds d'investissement spécialisés dans les transports. Cependant, plusieurs fonds ou fonds de fonds,

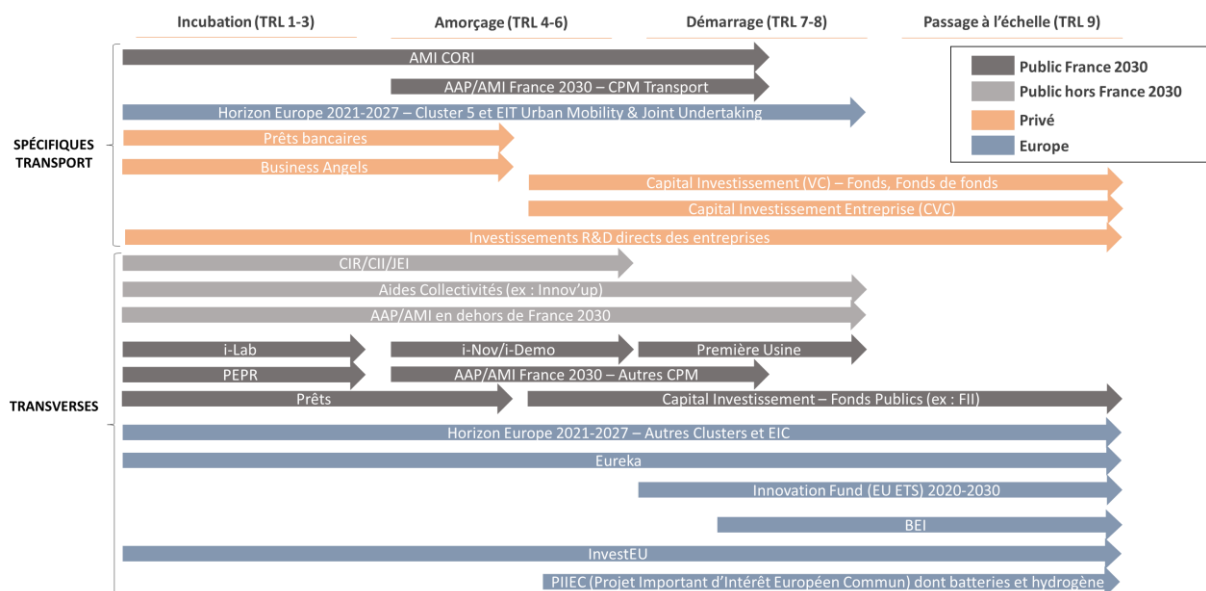
conformément à leur thèse d'investissement, investissent fréquemment dans les transports. L'émergence des fonds à impact au sens de la taxonomie européenne va dans ce sens. Les fonds privés Demeter ou Shift4Good, ou publics ADEME Invest, illustrent cette tendance. **Les montants sont de l'ordre de 1,5 milliards d'euros annuels.**

Les financements publics

Le soutien public national à l'innovation, notamment par le crédit d'impôt recherche (CIR) et le programme d'investissement France 2030, est aussi significatif. Il est complet dans le sens où les dispositifs proposés permettent de financer l'innovation à chaque stade de développement. **Ce soutien représente environ 3 milliards d'euros d'aides ou d'allègements fiscaux par an bénéficiant au secteur des transports**, répartis comme suit : 1,8 milliards d'euros pour le CIR, 1 milliard d'euros pour France 2030 et 200 millions d'euros pour les autres dispositifs.

On peut noter que **les filières professionnelles sont associées à la mobilisation de leurs écosystèmes** : les conseils d'orientation de la recherche et de l'innovation (CORIFER pour le ferroviaire, CORIMER pour le maritime, CORAC pour l'aéronautique, CORAM pour l'automobile et les mobilités), les pôles de compétitivité (ID4mobility, iTRANS, NextMove, CARA, VDF, Aerospace Valley, ASTech, PMM, PMBA...) et les instituts de technologie (Railenium, Védécom, SystemX, Efficacity, Saint Exupéry...).

Au niveau européen, une diversité de dispositifs est déployée, couvrant l'ensemble du spectre technologique, depuis les premières phases de développement jusqu'au passage à l'échelle. Les principaux programmes sont Horizon Europe et Innovation Fund. **Environ 1 milliard d'euros d'aides publiques européennes sont versées annuellement aux porteurs de projets français pour des projets relevant du secteur des transports.**



Source : Mensia Conseil et Ramboll, 2024